

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 19 septembre 2023, s'est réuni en la Salle polyvalente du SICTOM de Champagne Berrichonne sous la présidence de Monsieur VAN REMOORTERE Éric.

Nombre de délégués : - en exercice : 30 - présents : 22 - procurations : 05 - votants : 27

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme **ABRIOUX Sylvette** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; M. **BODIN Olivier** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; M. **BONNET Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; M. **CHABANCE Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; M. **GONNET Arnaud** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; Mme **HERVET Maryse** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; Mme **LAINÉZ Sylvie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; M. **LAUVERGEAT Patrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; Mme **LE GRANDIC Patricia** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; M. **LEGNIER François** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; Mme **LEPRAT Monique** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; Mme **LOTH Christelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; Mme **MALLET Armelle** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; M. **MNICH Pascal** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; M. **PARAGE Frédéric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; M. **RENAUDAT Fabrice** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; Mme **SAUGET Nicole** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; M. **TAILLANDIER Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; M. **VAN REMOORTERE Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts ; M. **VILLALDEA-AVILA Rafaël** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher.

SUPPLEANTS : M. **GUILLARD Philippe** délégué de la Communauté de Communes FerCher (suppléant de M. GONTHIER Gilles) ; M. **CHABENAT Jean-Michel** délégué de la Communauté de Communes Champagne Boischauts (suppléant de M. METIVIER Philippe).

PROCURATIONS : Mme **CIRRE Marie-Line** déléguée titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. **VILLALDEA-AVILA Rafaël** ; M. **HERAULT Michel** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à Mme **LEPRAT Monique** ; M. **JOLY Sylvain** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. **BONNET Michel** ; M. **NORMAND Franck** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher a donné procuration à M. **LEGNIER François** ; M. **QUANTIN Jean-Philippe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts a donné procuration à Mme **SAUGET Nicole**.

ÉTAIT EXCUSÉ : M. **MAURICEAU Christophe** délégué titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts.

ÉTAIENT ABSENTS : M. **AUDEBERT Éric** délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher ; Mme **MERLOT Nathalie** déléguée titulaire de la Communauté de Communes Champagne Boischauts.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM - SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Nombre de délégués		L'an deux-mille-vingt-trois
En exercice	: 30	Le 28 septembre
Présents	: 22	Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M
Procurations	: 05	dûment convoqué s'est réuni en session
Votants	: 27	ordinaire, sous la présidence de
Pour	: 27	M. Éric VAN REMOORTERE
Contre	: 00	Date de convocation : Le 19 septembre 2023
Abstention	: 00	

N° : 230928_10

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Afin de mettre le tableau des effectifs à jour et compte tenu du non-renouvellement au 1^{er} janvier 2023, de l'agent contractuel occupant le poste de Chauffeur PL (BOM), utilisé également en qualité d'éboueur.

M. le président demande à l'assemblée de bien vouloir supprimer le poste suivant à compter du 01/10/2023

N°	Grade de l'agent / Grade au tableau des effectifs	Intitulé du poste	STATUT	VALIDITE	CAT	FILIERE	Temps de travail	Temps de travail	ETAT
38	Adjoint technique	Chauffeur PL (BOM)	PERMANENT	INDÉFINI	C	TECH	20	20	NON POURVU

Le comité syndical adopte tout au long de l'année des délibérations de création, modification ou suppression d'emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents. Dans ces conditions et pour des raisons de transparence et de saine prévision budgétaire, il apparaît indispensable de disposer d'un tableau reprenant l'ensemble des emplois permanents du SICTOM.

Il est donc proposé au comité syndical de mettre à jour le tableau des effectifs des emplois permanents comme joint à la présente délibération

Proposition du bureau : Avis favorable

Délibération :

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code de la fonction publique

Vu l'avis favorable du comité social territorial lors de sa séance du 12 juin 2023

Après avoir entendu l'exposé, le comité syndical décide à l'unanimité

- De valider le tableau des effectifs tel que présenté et annexé à la présente délibération.

Le secrétaire de séance
M. GONNET ARNAUD

Pour extrait certifié
M. Le Président
M. Éric VAN REMOORTERE

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le :

02/10/23

Publié ou Notifié le :

03/10/23